

La Lettre de ProNatura France

Décembre 2024



- ◆ Comptes rendus d'expositions : Animal expo ; Brie-Comte-Robert ; St-Christol-lez-Alès
- ◆ Comptes rendus de l'Assemblée générale et des réunions de Conseil d'administration
- ◆ La carpe koi
- ◆ Une veille incessante au service des éleveurs
- ◆ L'élevage de loisir des lapins de races françaises



Edito

Cheres adhérentes

Cher adhérents

Nous vous disons toujours que le contexte est difficile. Pour cette édition, l'équipe de ProNaturA France est heureuse de partager avec vous, à la veille de 2025, de l'espoir !

Certes, le contexte reste compliqué mais nous sommes de plus en plus entendus :

- le dialogue constant avec parlementaires et décideurs nous permet de vous faire écouter : par exemple, la proposition de loi 253 interdisant la vente d'animaux en animalerie, qui pouvait dériver vers une interdiction des ventes en bourses et expositions, a pu être arrêtée à temps (voir nos articles).
- nous avons accru, comme annoncé en 2022, notre présence sur les grands événements : non seulement ceux propres aux circuits d'élevage - salons spécialisés, avicoles ou félins - mais aussi ceux ouverts au grand public – Animal Expo à Vincennes, journée « Nos animaux nous élèvent » en régions Sud Est.

Le public d'amateurs commence à s'informer et apprendre les dangers : il aime les animaux et entend qu'on veut l'en priver, ce qui va contre les libertés fondamentales.

A ce titre, les démarches dirigées vers les enfants et les écoles ont été très productives : le travail mené du côté du ministère de l'éducation, notamment avec FédéAqua, nous amène une plus grande écoute.

Nous en déduisons que nos résolutions, depuis

2022, sont les bonnes : aller vers les jeunes et le grand public.

Nous ne pouvons contrer les 2% d'animalistes infiltrés en divers lieux mais nous pouvons nous faire soutenir par ces 98 % de Français qui aiment notre travail. Ils sont souvent, nous le voyons lors de nos participations à ces manifestations, totalement ignorants du réseau associatif auprès duquel ils peuvent trouver animaux de qualité ainsi que conseils et formations.

Tout aussi intéressés, les parlementaires sont dans le même cas et nous avons besoin de leur appui pour notre proposition de loi actuellement à l'étude par ceux qui vont la soutenir.

Pour cela, nous, éleveurs, devons dialoguer encore davantage. Nos concours et expositions jouent un rôle essentiel pour la sélection et la conservation : encore faut-il le y faire venir le grand public.

C'est ce que nous faisons lors de grands événements comme Animal Expo à Paris. Nous sommes une petite équipe mais nous obtenons des résultats et sommes invités (Animal Zoo en mars, Porte de Versailles par exemple). N'hésitez pas à nous rejoindre pour exposer à nos côtés, gratuitement, pour faire connaître votre passion ou votre association. N'hésitez pas non plus à nous inviter sur vos événements pour que nous le fassions aussi savoir.

Contactez-nous pour en savoir plus.

Répetons le : ProNaturA n'est pas là pour parler à votre place, mais pour vous donner la parole !

Bon élevage à tous et joyeuses fêtes !

Sarah Ausseil

Présidente

Sommaire

- 4 - Exposition féline de Nogent-sur-Marne
- 5 - Animal expo - Animalis Show ; ProNaturA y était
- 9 - Exposition avicole de Brie-Comte-Robert
- 10 - La carpe koï
- 14 - Une veille incessante au service des éleveurs
- 16 - Entretien avec Mme Alexandra Martin, porteuse de la proposition de loi n° 253
- 17 - Saisies administratives en Espagne : montée en puissance depuis la loi dite « de bien-être animal » de septembre 2023
- 19 - Comptes rendus de l'Assemblée générale et des réunions de Conseil d'administration
- 20 - Troisièmes journées « Nos animaux nous élèvent » à Saint-Christol-lez-Alès
- 15 - L'élevage de loisir des lapins de races françaises



Nos animaux nous élèvent : Saint-Christol-lez-Alès

Cliquez sur ce QR code pour faire un don à ProNaturA France. 66% du montant de celui-ci sont déductibles de vos impôts. Nous vous ferons parvenir un reçu



Cliquez sur ce QR code pour nous rejoindre et participer à la lutte pour la sauvegarde de l'élevage

Quadrimestriel édité par ProNaturA France - Association loi 1908 déclarée après du tribunal de Illkirch-Graffenstaden
Correspondance : Jean-Jacques Lorrin 11, allée des Pins 24130 La-Force - 06 72 39 69 61 - secretaire@pronatura-france.fr
Site internet : <http://www.pronatura-france.fr> - Siège social : Mairie de Breitenbach (68380)

Directeur de la publication : Sarah Ausseil : sarah.ausseil@wanadoo.fr

Responsable de la rédaction : Jean-Jacques Lorrin - secretaire@pronatura-france.fr

Parution : décembre 2024 - Imprimé par Pixartprinting via 1° Maggio, 830020 Quarto d'Altino VE - Italie

Dépôt légal à la parution - ISSN 2265-9803

Photo couverture : *Cyprinus carpio carpio* « Carpe koï » : Claude Vast

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans autorisation de ProNaturA France, sauf aux associations affiliées avec mention de l'origine et de l'auteur

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs



Nogent-sur-Marne

Exposition féline

Christian Lafon

En juin, Christian Lafon représentait ProNatura à l'exposition féline du pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne (Val de Marne) sur invitation de l'**Association Féline des Pays de Loire** en la personne de son président emblématique Patrick Leterrier.

Pour notre association c'était une grande première d'être au sein d'une expo féline, dans un cadre unique : le dernier pavillon des anciennes halles de Paris situé sur les bords de Marne .





ProNaturA y était

Un grand moment de partage avec le public parisien

ProNaturA était invité à la dernière édition d'« Animal Expo » qui s'est tenue au Parc Floral de Vincennes du jeudi 26 au dimanche 29 septembre 2024, à l'initiative d'Exposalons, dirigé par Florence Delamoureyre, en partenariat avec Animalis.

Depuis plus de 30 ans c'est l'événement incontournable qui présente des animaux et accueille plus de 35 000 visiteurs sur les 2

jours d'ouverture au public. Il est présenté comme le plus grand salon de l'animal de compagnie, mais il accueille avec les chiens, les chats et petits mammifères, les poissons et reptiles, des animaux de ferme ainsi qu'une vingtaine d'associations de protection animale.

Nous étions présents les jeudi et vendredi pour les journées professionnelles, puis le week-end pour l'ouverture au public. Exposalons

et Animalis avaient, en effet, bien voulu mettre gratuitement à notre disposition environ 24 m² de stands.

ProNaturA n'existe que pour donner à ses adhérents (en fait à tous les éleveurs qu'ils soient ou non adhérents) les moyens de se faire entendre et de faire reconnaître leurs compétences. Nous avons donc contacté toutes les associations qui pouvaient être intéressées et bénéficier de cette oppor-

Christian et Agnès en pleine installation





Coq gaulois : notre emblème national

tunité à nos côtés.

Ce salon est original en plusieurs points :

- Il y est interdit de vendre : en effet la Mairie de Paris interdit la vente d'animaux sur ses terrains. Il y avait en revanche un stand d'adoption ;
- Des podiums de présentation de différents types d'animaux sont installés et permettant les interviews d'une journaliste spécialisée ;
- Des ateliers avec animaux sont mis en place : de petits espaces réservés par taxons où il pouvait y avoir des animations en direct avec le public.

Une grande part était donc faite à l'échange avec le public et un contact physique direct était possible.

ProNaturA était représentée par Sarah Ausseil, Christian Lafon, Pierre Alexandre Jouhaud, Agnès Billière & Louis Verriez, les deux dernières personnes nommées étant spécialistes de l'aviiculture.

La Fédération Française d'Aquariophile avait délégué Pierre Moreau, Frédéric Guérin & Etienne Demaison. Jérôme Levasor, Directeur d'Aquaroche, était également présent et a participé aux démonstrations de FédéAqua.

L'organisateur nous avait attribué de trois stands : un pour FédéAqua non loin de la société Tetra, un pour ProNaturA (oiseaux et lapins) et un troisième pour l'aviiculture.

Par ailleurs, les différents stands disposaient de pôles où leurs animaux pouvaient être présentés tout en engageant un dialogue avec le public. (pôle aquaterra, pôle oiseaux, pôle petits mammifères).

Mention spéciale à nos participants pour leur dévouement : montage des stands et autres ... Très joli stand Fédé Aqua malgré l'absence d'électricité (ce qui a



Agnès, passionnée toujours fidèle au poste

empêché la présentation d'aquariums) et une belle explication sur les différents substrats d'aquariums.

Agnès Billière (à laquelle les kilomètres ne font pas peur puisque venue de Gironde avec ses animaux) mérite un Oscar pour la décoration d'un stand très vivant qui a obtenu un grand succès en exposant des poules naines suitées, dans un poulailler.

Louis Verriez a présenté des interventions très originales sur la couleur des œufs.

Christian Lafon, sans chat sur le stand, s'est rattrapé en expliquant sans relâche le travail de ProNaturA France, sujet qu'il maîtrise d'autant plus qu'il est membre fondateur et mémoire de notre Fédération qui a, nous a-t-il rappelé, été fondée à ... Animal Expo ! Un retour aux sources donc !



Intervention très suivie de Frédéric (FédéAqua) sur le substrat de l'aquarium



Etienne (FédéAqua) et Jérôme Levassor (Aquaroche) sur le podium d'animation

Nos collègues européens de « Fauna » (Espagne) nous avaient fait parvenir leur banderole et de la documentation sur notre groupe « fauniste » européen.

Interventions : des thèmes attractifs

Nous avons déposé des sujets d'intervention, à raison de deux ou trois par jour et par secteur, auxquels le public pouvait s'inscrire.

Différents thèmes ont été proposés et abordés sur les stands ou en ateliers. Le public a apprécié le travail de préparation.

Aquariophilie

« *Comment démarrer un aquarium marin* » : Etienne Demaison, Président de la Société d'Aquariophilie et de Terrariophilie du Limousin & Jérôme Levassor, directeur d'Aquaroche ;
 « *Comment créer un aquarium*

d'eau douce familial » & « *Comment adapter la population à son aquarium* » : Frédéric Guérin, Président d'AVOBACS (Argenteuil)

Aviculture

« *Un poulailler /pigeonnier familial : la relation à l'animal* » : Agnès Billière (Société centrale d'aviculture & Société Nationale de Colombiculture) ;

« *Les œufs de couleur : pourquoi ?* » : Louis Verriez (Président de l'Araucana Club de France) ;

Ornithologie

« *Les oiseaux domestiques et non domestiques : législation et soins* » ; « *Le Toui céleste : le plus*

petit perroquet du monde » & « *La perruche calopsitte : un oiseau à découvrir* » : Sarah Ausseil, présidente de ProNaturA France, membre de l'Oiseau Club du Gard et du Club Avicole du Gard.

Cuniculiculture

« *Le lapin, premier animal abandonné en France : force et fragilités* » : Sarah Ausseil.

De nombreux animaux étaient présentés

- oiseaux (pigeons, tous célestes, calopsittes, perruches ondulées) ;
 - lapins ;
 - poules naines ;
- et d'autres amenés sur le stand

par des sympathisants ou des associations qui ont alimenté les débats.

Nous avons mis l'accent sur des présentations les plus aérées possibles. Animalis et Zolux ont mis à notre disposition des enclos, volières et poulaillers pour ne pas présenter les animaux dans de trop petits espaces.

Nous remercions plus particulièrement M. Marc Altmayer, Directeur régional d'Animalis, MM. Gregory Hoste et Nicolas de Zolux ainsi que Kim Gauriot pour son aide précieuse sur le salon.

Cette manifestation nous a permis de rencontrer la DDPP de Paris et l'OFB : cela a abouti un débat très riche qui s'est terminé par une meilleure compréhension réciproque.

Nous avons aussi eu de vifs échanges avec l'équipe d'Hugo Clément sur la liste positive.

Bref, ce Salon a été passionnant et fertile en échanges divers qui sont absolument nécessaires dans le contexte difficile actuel.

A retenir

Nous avons apprécié :

- que ce salon travaille sur le lien Homme/animal en mettant l'accent sur la pédagogie ;
- le concept de relation public/exposant, les animaux n'étant pass isolés en cages mais bénéficiant d'un maximum d'espace et de contact avec le public ;
- la présence de nombreux étudiants en animalerie venus s'informer ;
- l'organisation des podiums et le temps de parole donné : excellent travail de Mme Marie Lety Burny dont l'écoute sensible et intelligente a permis des échanges nourris avec un public



très intéressé (lapins) ;

- les 24 m² attribués gracieusement, à partager entre ProNaturA & FédéAqua ;
- la liberté d'organiser des ateliers. Nous avons pu, ainsi, développer le contact entre nos animaux présentés et le public et organiser de véritables temps pédagogiques et d'échanges, ce qui est très rare sur les salons.
- les synergies organisées avec Animalis : nous sommes très reconnaissants à Exposalons, en lien avec Animalis et Zolux, de nous avoir donné les moyens (cages et enclos) de présenter nos animaux dans des conditions de bien-être qui ont été remarquées et appréciées par le public.

Bref une expo qui peut faire bouger les lignes....

Et l'avenir ?

Compte tenu du succès de la manifestation et de la qualité des échanges avec le public, nous regrettons toutefois que plus d'élèves ne soient pas venus mon-

trer leur travail et faire reconnaître leurs compétences. Nous renouvelerons l'invitation dès le mois de mars 2025 pour le salon Animal Zoo qui se tiendra vraisemblablement selon les mêmes principes et pour l'édition « Animal expo » en septembre.

N'hésitez pas à signaler l'intérêt de votre association pour une participation, bien sûr gratuite.

N'oublions pas que même si les concours et la vente sont un aspect de nos élevages, ils restent très internes et mobilisent peu le grand public. Nous avons été très étonnés de voir que la plupart des visiteurs nous demandaient, rien n'étant à vendre, où trouver oiseaux, reptiles ou volailles. Nombreux sont ceux qui n'avaient pas la moindre idée de l'existence d'associations de passionnés spécialisés alors que, ne serait-ce qu'en région parisienne, il en existe beaucoup.

Faites-vous connaître, nous vous ferons connaître ! ■



ProNaturA France était invité, et représenté par Christian Lafon, à l'expo organisée par cette association.

Comme en 2023, ProNaturA était invité par la Société Avicole Brie et Gâtinais à l'exposition avicole de Brie-Comte-Robert (77) qui se tenait les 9 & 10 novembre.

Notre représentant, Christian Lafon, a été accueilli chaleureusement par le Président de l'association organisatrice ainsi que par les éleveurs qui, tout au long de cette exposition, sont venus le rencontrer, tenant des propos très encourageant et remerciant ProNaturA de toutes les actions entreprises depuis

plusieurs années, reconnaissant que, sans nos actions, il y aurait eu aucune avancée.

Notre stand se trouvant au pied du podium, Christian a reçu la visite de politiques et notamment de la députée de la circonscription avec qui il a pu converser longuement de façon un peu tendue au départ mais évoluant favorablement au fil des minutes. Elle nous a, pour terminer, demandé de reprendre contact avec elle ce qui a été fait.

A noter qu'elle ne connaissait pas la proposition de loi n° 253.

Site de la Société Avicole Brie & Gâtinais : <https://is.gd/PBs2XK>

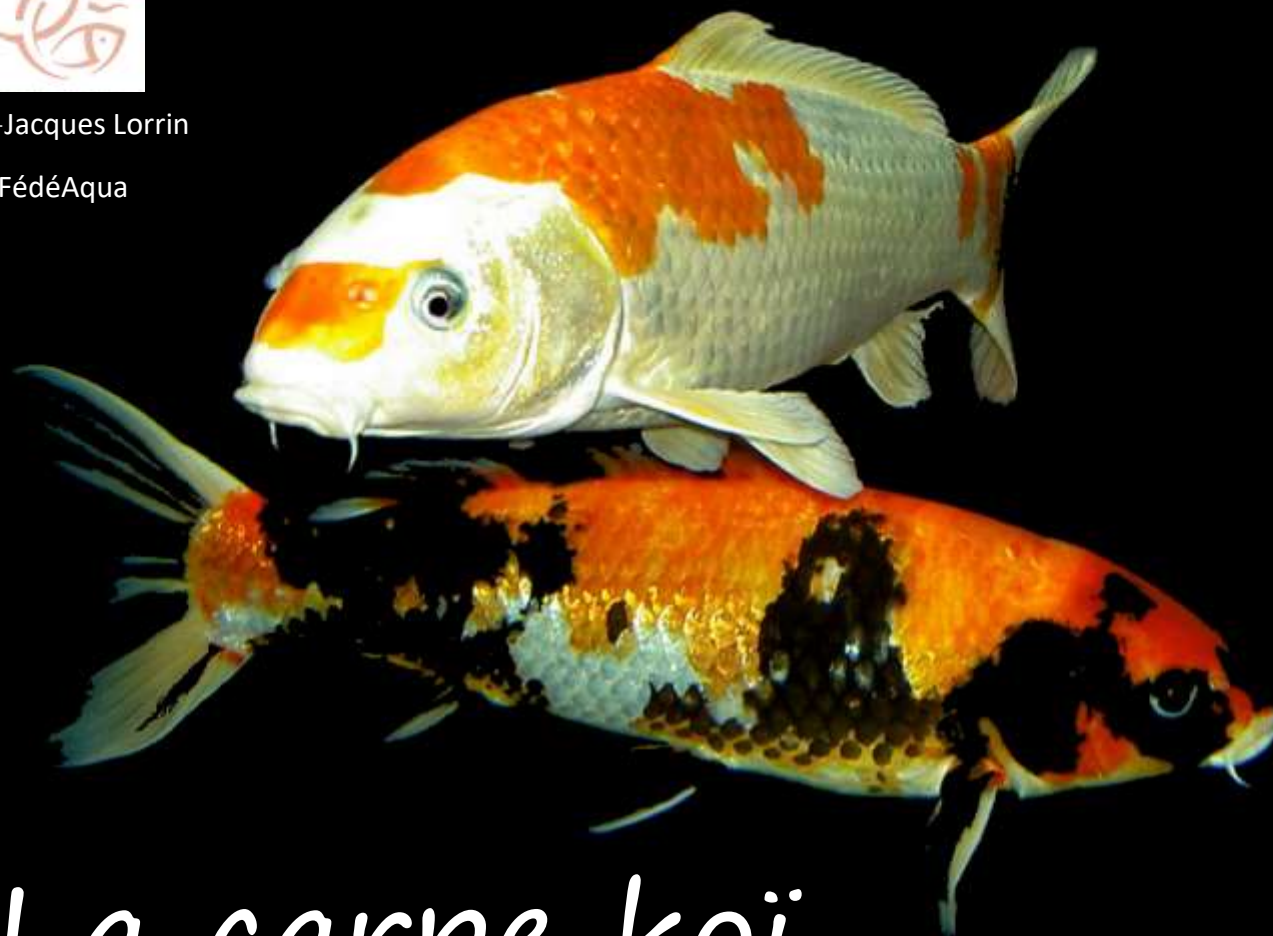




Jean-Jacques Lorrin

FédéAqua

Photo : Claude Vast



La carpe koi

Cyprinus carpio carpio Linnaeus 1758

Certains l'appellent « carpe japonaise ». Pourtant, le mot « Koi » est d'origine chinoise. Les japonais utilisent le mot « Nishikigoï ».

Selon la légende chinoise, les carpes du fleuve Jaune, remontent le fleuve, et s'envolent vers le ciel en se transformant en dragons. Cette légende serait à l'origine, au Japon, des koi-nobori « bannière carpe ». Il s'agit de manches à air en forme de carpes koi utilisées le 5 mai, lors de la journée des enfants, héritée de la fête chinoise du Duanwu, (du 5^e jour du 5^e mois du calendrier lunaire) et destinée à encourager les garçons à être forts et valeureux .

Une carpe ?

C'est bien une carpe à l'aspect pourtant bien différent des variétés connues dans nos régions :

* La carpe commune au corps recouvert d'écailles ;

* La carpe miroir au corps recouvert de quelques grosses

écailles ;

* La carpe cuir remarquable par un corps totalement dépourvu d'écailles.

Suivant leur habitat, ces 3 variétés peuvent avoir un corps plus ou moins élancé : plutôt massif en eau calme, plus fuselé en eau cou-

rante. La plus grosse carpe pêchée est une miroir de 47,6 kg

Les Koïs sont généralement plus élancées que les carpes sauvages encore que certaines souches soient plus massives. Mais la différence vient bien entendu du pa-



Carpe cuir



Carpe commune

Carpe miroir

Photos : Henri Renard



tron de coloration.

Elle peut, dans de bonnes conditions, atteindre 70/80 cm voire plus. On cite la prise d'un spécimen de ... 12 kg, dans un lac, par un pêcheur du sud de la France. Elle peut vivre une bonne vingtaine d'année, certaines sources citant ... 70 ans.

Histoire

Importée au Japon lors des inva-

du 19^e siècle dans la préfecture de Niigata sur l'île japonaise de Honshu. Différents croisements permettent alors de fixer la plupart des variétés connues aujourd'hui.

En 1914, huit spécimens offerts à l'empereur du moment suscitèrent un engouement tel qu'ils permirent de faire connaître l'espèce au monde entier. Mais, comme

sions chinoises, les premières mutations chromatiques à être exploitées apparaissent dans la première moitié

pour tous les poissons exotiques d'aquarium, c'est le transport aérien qui permet une diffusion massive de la carpe koi. Elle est élevée aujourd'hui dans de très nombreux pays.

En 2008, un spécimen aurait été acquis pour la somme de près de 350 000 € !

Les collectionneurs les classent en 3 catégories :

A : spécimens nés et élevés au Japon. Ce sont les plus chers ;

B : spécimens élevés hors du Japon mais dont les parents sont nés et ont été élevés dans ce pays ;

C : tous les autres spécimens.





Patron de coloration

Les éleveurs japonais citent une bonne centaine de patrons différents allant du blanc pur au noir profond en passant par le jaune, l'orange, le rouge ...

La légende veut que qu'un spécimen (appelé « tancho ») au corps entièrement blanc avec une tache rouge parfaitement ronde sur le front (rappelant le drapeau japonais), aura une telle valeur que son obtenteur deviendra très riche.

Parmi ces patrons (liste non exhaustive) :

- * Shiro bekko : fond blanc et petites taches noires ;
- * Goshiki : 5 couleurs : noir, rouge, blanc, gris et indigo ;
- * Koromo : écailles bordées de bleu pâle ;
- * Taisho sanke : fond blanc avec tâches rouges et noires ;
- * Hikari mujimono : corps monochrome jaune orange ou gris.
- * etc.

Maintenance

Le bassin de jardin est de rigueur sachant que 300 litres sont un minimum indispensables au bien être d'un spécimen et qu'il faut ajouter 150 litres par koi supplémentaire.

Non prédatrice, elle ne présente aucun danger pour les autres espèces.

Le bassin aura une fosse attei-

gnant un mètre de profondeur laissant ainsi une zone protégée du gel. Il devra être doté d'une filtration puissante, la koi étant un poisson fouilleur remettant en suspension les impuretés qui se déposent sur le fond.

Une filtration sur UV est recommandée de façon à limiter la prolifération estivale des algues (eau verte), permettant ainsi d'admirer



Photo : M. Cortes

les poissons en permanence. Espèce robuste, la carpe koï supporte une amplitude de température très importante (3-34°) à condition que les modifications ne soient pas brutales. En cas de température élevée, la concentration en oxygène de l'eau diminue de façon notoire et les poissons viennent « piper » en surface. Il peut alors être utile de mettre en place un système de brassage permettant d'augmenter l'interface eau/air.

Alimentation

Omnivore, la koï trouvera sa nour-

riture dans le bassin : larves, insectes ... Néanmoins, notamment en cas de population un peu importante, un complément devra être distribué. Le commerce propose une gamme importante d'aliments adaptés.

Attention à la distribution excessive de nourriture qui peut polluer très rapidement le bassin. Tout doit être dévoré dans les 5 minutes qui suivent la distribution. Cette vérification peut être facilement réalisée grâce à l'utilisation de granulés flottants.

La Koï entre en léthargie dès que

l'eau atteint 7/8 °C. La distribution de nourriture devient alors inutile.

Reproduction

Le mâle est mature à 2 ans, la femelle à 3. Le frai se déroule dès que la température atteint 16/18 C.

Comme pratiquement tous les Cyprinidae, les reproducteurs se couvrent de « boutons de noce ».

La ponte se déroule dans la végétation et l'éclosion survient à environ 75 degrés/jour (soit, par exemple, 5 jours à 15°).

L'élevage des alevins est subordonné à l'abondance de plancton •



Variété tricolore

Bibliographie

Henri Renard, *Poissons des eaux douces métropolitaines*, Fédération Française d'Aquariophilie, 2010.

Christian Meignen, *Histoire des poissons d'ornement*, Fédération Française d'Aquariophilie, 2003.

P. Balza, *La Carpe Koï*, Paris, 2006.

Le guide complet des Koi, Chantecler, 2002.

Dr Herbert R. Axelrod, *Introduction aux koïs*, TFH Publications, 1979.

Peter Cole, *L'art de la carpe koï : le guide complet*, Le Point vétérinaire, 1998 •



Une veille juridique incessante au service des éleveurs

Nous écrivons souvent que depuis plus de vingt ans nous veillons et surveillons, parvenant le plus souvent à écarter des éleveurs la menace d'annihilation de leur métier ou de leur passion.

Le dernier exemple en date concerne la Proposition de loi n° 253 parue en septembre 2024.

Rappelons que, dans cette proposition de loi, onze députés souhaitaient :

- Interdire la vente de tous les animaux en animalerie ;
- Assermenter en tant que bénévoles enquêteurs, les membres des associations dites de protection animale afin qu'ils puissent retirer immédiatement les animaux à leur propriétaire en cas de suspicion de maltraitance
- Identifier tous les animaux de compagnie (poissons et invertébrés compris !!!).

ProNaturA et la Fédération Française d'Aquariophilie ont immédiatement réagi en écrivant à chacun des députés qui soutenaient cette loi pour leur expliquer qu'un tel texte serait très nocif à la biodiversité comme au lien Homme/animal.

Nous avons également fait parvenir un courrier :

- à la Présidente de l'Assemblée

nationale ;

- aux Présidents de groupe de l'Assemblée nationale ;
- au Président du Sénat ;
- aux Présidents de groupes du Sénat ;
- aux députés et sénateurs avec lesquels nous sommes régulièrement en contact ;
- au Président national des Chambres de commerce et d'industrie, ainsi qu'aux Présidents régionaux, pour les avertir du risque de fermeture de nombreuses animaleries du fait de l'interdiction de vente des animaux de compagnie dans ces établissements ;
- aux Directeurs de tous les établissements préparant au bac professionnel et BTS animalerie pour les avertir du danger de cette PPL pour les organismes de formation ;
- À toutes les enseignes d'animaleries franchisées qui vont devoir fermer leur rayon « vivant » en cas d'adoption de cette PPL.

De son côté, Races de France a contacté les associations spécialisées de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) représentant les éleveurs français de ruminants.

Enfin nous avons pris contact avec certains syndicats vétérinaires en

leur rappelant qu'une loi similaire, adoptée en Espagne, a abouti à une baisse du chiffre d'affaire des vétérinaires de 20%.

Nous avons été contactés, et écoutés très attentivement, par plusieurs de ces destinataires à qui nous avons expliqué notre position et qui nous ont assuré intervenir à leur niveau; ce qui, visiblement a été fait.

Nous avons également noué un partenariat avec le syndicat « Jardineries et Animaleries de France » (JAF) : le Docteur vétérinaire Jean Pascal GIRAUD a notamment apporté son appui scientifique à l'argumentation, en soulignant les dangers sanitaires et les possibilités de trafic dès qu'une interdiction est décrétée.

Depuis toujours, ProNaturA tient le même langage : plus on est nombreux plus on est forts, écoutés et entendus ; JAF représente 6 milliards de chiffre d'affaires, 21 000 personnes et 80 % des ventes d'animaux (hors chiens, chats et élevages).

Les arguments scientifiques et juridiques doivent appuyer notre passion ...

À ce jour, Messieurs Nicolas RAY

(Allier), Yannick NEUDER (Isère) Nicolas FORISSIER (Indre) et ROLLAND (Savoie) nous ont fait savoir qu'ils retireraient leur signature de la proposition de loi.

Par ailleurs, une délégation conjointe ProNaturA France / JAF a été reçue, le mardi 27 novembre 2024, à l'Assemblée nationale par Madame Alexandra MARTIN, députée des Alpes Maritimes et porteuse de la PPL. Madame MARTIN a entendu tous nos arguments et nous a assurés qu'il en serait tenu compte. Elle s'est par ailleurs déclarée impressionnée par les compétences des éleveurs et s'est dite prête à travailler dans notre sens. Nous la remercions pour sa bienveillance et sa compréhension.

C'est une victoire pour nous tous : vous aussi avez un rôle à jouer et certains l'ont fait depuis que, dès 2021, nous avons appelé à rencontrer vos députés pour échanger sur nos activités, hélas trop mal connues encore.

Bravo donc pour cette victoire qui est commune. Mais attention :

nous savons que la menace est constante et qu'une autre loi viendra très certainement bientôt nous mettre en danger, comme il y a deux ans, la loi AUBERT, qui voulait tout simplement éliminer la notion de possession d'animaux ou encore le décret qui prétendait interdire la vente de tout animal (y compris basse-cour) sur Internet, que nous avons déjoué en Conseil d'État, etc.

Nous veillons, nous surveillons et nous défendons tous les types d'élevages, domestiques ou non domestiques, à poils, à écailles ou à plumes.

Rappelons que les responsables de ProNaturA réalisent toutes ces démarches sans demander de défraiement (transports compris), le budget de la Fédération étant totalement consacré à la défense de l'élevage et des éleveurs.

À propos de défense, nous vous informons, avec plaisir, de la nomination, au sein de notre Fédération, de Jean-Michel CORBEAUX, juriste et membre du Con-



Jean-Michel Corbeaux, nommé « Chargé de missions administratives et juridiques »

seil d'administration FédéAqua, en tant que « Chargé de missions administratives et juridiques ».

Nous ne pouvons que vous recommander, à nouveau, de venir rejoindre nos rangs en adhérant (pour la modique somme de 20 €/an) et/ou en nous aidant (un « communicant » serait le bienvenu).

Nous sommes à votre entière disposition.

Bon élevage à toutes et tous ! ■

ProNaturA a noué un partenariat avec le syndicat « Jardineries et Animaleries de France » (JAF) :



- * 6 milliards de chiffre d'affaires
- * 21 000 personnes
- * 80 % des ventes d'animaux (hors chiens, chats et élevages).

22 rue Esquirol, 75013 PARIS
Tél. : 01 44 24 96 97

federation@jardineries-animaleries.org

Compte rendu de l'entretien avec Madame Alexandra MARTIN page suivante.

Proposition de loi n°253 contre les ventes en animalerie et pour l'assermentation de bénévoles

Entretien de ProNaturA France et du Syndicat des Jardineries et Animaleries de France (JAF) avec Mme Alexandra Martin, députée des Alpes Maritimes et porteuse de la PPL



Madame Alexandra Martin

Le mardi 26 novembre 2024, une délégation de ProNaturA France et du syndicat JAF a été reçue, à l'Assemblée nationale, par Madame Alexandra Martin, porteuse de la PPL n° 253. La présidente Sarah Ausseil représentait ProNaturA France. JAF était représenté par Jean Pascal Giraud, vétérinaire, et Thomas Le Rudulier, Secrétaire général de ce syndicat. Cette proposition de loi pose un certain nombre de problèmes ; nous pouvons notamment craindre l'extension de l'interdiction de vente en animaleries aux bourses et expositions avec toutes les nuisances induites.

Nous avons déjà écrit à tous les signataires de cette loi ainsi qu'à différentes structures et fait alliance avec JAF afin d'augmenter notre puissance d'action.

Le syndicat « Jardineries et Anima-

leries de France » est riche d'un réseau de 21 000 personnes génère six milliards de chiffre d'affaires et totalise 80 % des ventes d'animaux (hors chats et chiens et nos élevages). En outre, JAF cautionne une sécurité sanitaire.

Jean-Pascal Giraud, est vétérinaire. ProNaturA France possède un Conseil scientifique comptant différents vétérinaires. Nous pouvons donc arguer des garanties représentées par nos réseaux.

Nous avons construit ensemble un argumentaire expliquant :

- nos engagements respectifs pour le bien-être animal, quoique nous préférierions le terme « bien-être » plus objectif et validé par l'Académie vétérinaire.
- le maillage des animaleries et des amateurs : Jardiland, Truffaut, Villaverde sont des noms qui parlent.

Nous avons présenté des affiches attestant le nombre de manifestations associatives les week ends, en soulignant la dimension « formation » remplie par ces associations.

Bref nous avons plaidé pour une approche raisonnée des questions liées aux animaux et demandé à être consultés lors de proposition de loi con-

cernant nos animaux, nos activités ou nos intérêts, en raison de la quantité de passionnés ou de professionnels que nous représentons.

Nous sommes heureux de vous informer que Madame la Députée nous a écouté avec une grande bienveillance et s'est déclarée convaincue.

Elle nous a assuré vouloir tenir compte des éléments de réflexion que nous lui avons apporté et nous a appelé à travailler sur des propositions concrètes pour l'amélioration des conditions d'un maintien bienveillant et raisonné du lien Homme/animal.

Nous l'avons remerciée particulièrement pour son ouverture d'esprit et maintiendrons le lien avec son équipe.

Encore une journée ordinaire à ProNaturA France ! Nous veillons !!! ■

La délégation ProNaturA - JAF

Sarah Ausseil, Jean-Pascal Giraud, Thomas Le Rudulier





Aviornis internacional Ibérica

Asociación Internacional de Criadores de Aves Silvestres

Saisies administratives en Espagne : montée en puissance depuis la loi dite « de bien-être animal » de septembre 2023

Comme vous le savez, ProNaturA France est membre du groupe européen de défense des éleveurs « Groupe fauniste », depuis la déclaration de Gondomar de juin 2024. Nous travaillons étroitement notamment avec FAUNA, notre organisation sœur en Espagne.

Nous publions ici un communiqué de presse de **Aviornis Internacional Ibérica**, affiliée à FAUNA, que nous soutenons.

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIORNIS dénonce une intervention conjointe SEPRONA/MITECO disproportionnée concernant 26 oiseaux d'un éleveur pourtant déclaré.

« C'est une véritable partie de chasse qui a mis en grave danger le bien-être de ces oiseaux » a déclaré l'avocate présente lors de la saisie et qui avait vérifié les installations.

La Frontera (El Hierro), 21 novembre 2024

« Comme sortir les oiseaux par la porte de la cage était extrêmement difficile pour la Guardia Civil et les responsables du centre CITES qui étaient avec eux, les bar-

reaux ont été sciés avec des disques et des tenailles. Cela a terrifié les oiseaux qui ont été atteints par des étincelles ».

Ainsi s'est exprimé Carlos, après

Aviornis Internacional Ibérica,

Estrada de Novás, 25 36770 – O ROSAL
(Pontevedra)

CIF: G36158954 - Tel: 986625918

aviornis@aviornis.es www.aviornis.es



avoir subi une intervention hors de proportion du SEPRONA, avec un mandat de saisie et plainte auprès du Tribunal de la Frontera (El Hierro), avec accusation de délits supposés de maltraitance animale et dégâts sur la faune et

la flore.

L'établissement privé où étaient les oiseaux était en effet dûment enregistré auprès des autorités des îles Canaries. Carlos, l'aviculteur, est un éleveur reconnu par le ministère de l'écologie et déclaré sur la base de données CITES (LinCeX) depuis presque vingt ans.

« La Guardia Civil m'a dit que les bagues ouvertes d'identification étaient une méthode passéiste, et donc j'ai commencé à pucer chaque oiseau et communiquer les numéros au gouvernement des îles Canaries et au MITECO », déclare Carlos. Aussi, « Selon une décision du Directeur général de la politique commerciale, notifiée le 19 novembre, il n'y a pas de date limite pour mettre à jour les sujets bagués avant 2018 ».

Toutefois, cette correction apportée n'arrêta pas les agents du SEPRONA, qui n'ont pas hésité à mettre en grave danger la vie des oiseaux.

Ils les ont transférés dans un centre CITES, pour une simple formalité administrative.

« Une fois extraits de leur espace de vie, ils ont été exposés à la cha-



Les cages disposent de portes mais ils n'ont pas hésité à utiliser disqueuses et pinces, terrifiant ainsi les animaux

leur solaire sans protection appropriée. Cela sans boire ni manger pendant des heures. Il leur a fallu attendre la fin de la saisie et l'enregistrement judiciaire, cela devant les agents très passifs et l'envoyé du centre CITES de Tenerife qui devait se charger

d'eux ainsi que le Greffier de l'administration de justice ».

Aussi, Carlos révèle que les animaux ont passé toute la nuit sur l'île de Fer (Canaries) sans pouvoir embarquer pour Tenerife.

« ... Nous ignorons dans quelles conditions. Il est incompréhensible que les animaux n'aient pas été placés dans des locaux appropriés jusqu'à ce que les documents soient vérifiés. Cela devrait être le cas, sinon l'opération commence bien mal ».

Aviornis s'indigne : *« Cela nous rappelle un cas à O Porriño (Galice) en 2022 : deux oiseaux de grande valeur, y compris génétique, avaient péri ou celui du crocodile « Charlie » à Torrijos (Toledo) en 2024 ».*

Le MITECO et la guardia civil font à nouveau la démonstration d'une méconnaissance totale des normes. Ils ont procédé à la saisie, de manière disproportionnée et sans aucune garantie, d'animaux dûment enregistrés.

Et depuis que le ministère que dirige Teresa Ribera s'est chargé de la gestion du séminaire CITES, au détriment des ministères de l'industrie et du commerce, les décisions arbitraires n'ont pas cessé.

« J'espère qu'aucun oiseau ne mourra. Cela fait des années qu'ils sont avec moi dans un lieu idéal conçu pour eux, en étant enregistrés correctement. Ils n'ont pas mérité ce traitement » résume Carlos ■

Lexique franco-espagnol (pour aider à la compréhension)

MITECO (Ministère de la transition écologique) : Autorité administrative pour la CITES

SEPRONA : Service de protection de la nature de la guardia civil = notre OFB

AVIORNIS ESPAGNE : Association espagnole d'éleveurs oiseaux non domestiques à des fins de conservation.

O Porriño : ville de Pontevedra (Galice) où s'est produite une saisie similaire

Base de Datos Lincex : Base de données où l'autorité CITES enregistre les espèces sujettes à CITES.

Nous vivons des situations très similaires en France : rejoignez-nous pour nous donner les moyens de lutter contre les maltraitements administratifs.

Assemblée générale - Saint-Christol-lez-Alès - 24 novembre 2024

Membres présents (nombre de voix et représentants des associations entre parenthèses) :

Sarah Ausseil (1) ; Michel Gabach (1) ; Pierre-Alexandre Jouhaud (1) ; Jean-Jacques Lorrin (1) ; Danielle Marien (1) ; Fédération Française d'Aquariophilie (Jean-Jacques Lorrin - 5) ; Club Avicole Gardois (Mickaël Daymier - 5).

Membres représentés (représentant et nombre de voix entre parenthèses) :

Catherine Ausseil (Sarah Ausseil - 1) - Marc Bumb (J.François Bisquerra - 1) ; Catherine Coussemant (P. Alexandre Jouhaud - 1) ; J. Emmanuel Eglin (J.Jacques Lorrin - 1) ; Alexis Kiers (Danièle Marien - 1) ; Christian Lafon (J. Jacques Lorrin - 1) ; Christelle Pelissier (J.Jacques Lorrin - 1)

Soit 15 voix présentes et 7 voix représentées pour un total de 22 voix ; majorité à 12 voix.

L'Assemblée générale est ouverte à 10h par la Présidente. Jean-Jacques Lorrin, est nommé secrétaire de séance.

Rapport moral de la Présidente sur l'exercice en cours ;

(Le rapport était joint à la convocation).

Rapport financier du Trésorier au 30 septembre 2024 ;

(Le rapport était joint à la convocation).

Quitus de gestion aux membres du Conseil d'administration.

A l'unanimité, quitus est donné au Conseil d'administration.

Élection du Conseil d'administration

Sont sortants et se représentent : Sarah Ausseil ; Danièle Marien ; Christian Lafon ; Jean-Jacques Lorrin.

Les membres sortants sont tous réélus à l'unanimité.

Présentation du programme d'activités 2025. Programme inclus dans le rapport moral du Président.

Le programme d'activités 2024 est voté à l'unanimité par l'AG.

Cotisations 2025

L'AG décide, à l'unanimité, de ramener la cotisation des membres individuels à 20 € sans revue papier et 50 € avec la revue papier.

Modification des statuts

Les modifications des statuts proposées par le C.A. sont acceptées par 20 voix pour, 1 contre

Questions diverses.

Sur proposition du C.A., le slogan accompagnant le logo devient : « Pour le maintien des espèces et la protection de la biodiversité ».

11h35 : interruption de séance pour permettre la nomination sur poste des membres du C.A.

11h45 : Reprise de l'AG

Présentation des membres du C.A. nommés sur postes.

Voir ci-dessous

L'Assemblée générale est déclarée close à 12h.

Conseil d'administration 2025



Sarah
AUSSEIL
Présidente



Christian
LAFON
Trésorier



Pierre-
Alexandre
JOUHAUD
Administrateur



Dr Alexis KIERS
Administrateur



Dr Danièle
MARIEN
Vice-Présidente



Jean-Jacques
LORRIN
Secrétaire



Laurent
GRIFFON
Administrateur



Jean-Michel
CORBEAUX
Chargé de mis-
sions administra-
tive et juridique
(hors CA)



J. Emmanuel
EGLIN
Vice-Président



Troisièmes journées « Nos animaux nous élèvent » 22-24 novembre 2024 Saint-Christol-lez-Alès (Gard)

ProNaturA France, en partenariat avec l'Association Aquariophile de Saint-Christol-lez-Alès (AASCLA), a organisé du 22 au 24 novembre 2024 ses troisièmes Journées « Nos animaux nous élèvent ». Après Nogent sur Vernisson (Région Centre) et Limoges (Nouvelle-Aquitaine), c'était le tour des Régions PACA/Occitanie.

Le but de ces Journées est d'informer les parlementaires et élus locaux mais aussi le grand public du travail qu'effectuent nos adhérents et de faire connaître le réseau des associations, souvent très mal connu hélas.

Pour PACA-Occitanie, la co-organisation a été prise en charge par l'AASCLA, la très dynamique association aquariophile de Saint Christol les Alès. La municipalité est très bienveillante envers un tissu associatif imposant (80 associations !!!) et nous avons pu disposer gratuitement de la salle municipale « Maison pour tous » dont la taille permettait un bon placement des stands.

Nous avons fait appel aux éleveurs de la Région. L'objet étant de :

- montrer au grand public des animaux, soigneusement choisis, et de toutes espèces - plumes, poils, écailles - permettant d'illustrer la variété des types ;
- expliquer le principe de la sélection pour garder des souches génétiquement pures ;
- montrer, à cette occasion, la dimension « conservatoire » de l'élevage, grâce auquel de nombreuses espèces sont préservées malgré l'anthropisation ;
- montrer la préoccupation constante qui anime les éleveurs quant à la bienveillance de leurs protégés : la manifestation comprend un volet « pédagogique » vers les enfants des écoles, qui reflète le travail constant de nos membres vers les jeunes, pour lutter contre abandons et maltraitements par ignorance notamment.

Pour les politiques, nous organisons, en parallèle de la manifestation, des tables rondes dans lesquelles les éleveurs, mais aussi des acteurs de l'économie

liée à l'élevage (qui a généré plus de 6 milliards d'euros en 2021) peuvent dialoguer en direct avec les élus.

Les questions abordées ont été, comme toujours :

- l'élevage « conservatoire » : ses particularités (importance des associations et la formation qu'ils dispensent, liste positive etc.) ;
- la bien traitance animale : comment la garantir ?

Des associations comme « Ferme », « Races de France », « FédéAqua » et autres ainsi que des associations de défense (raisonnée) des animaux ont été invitées.

Il s'agit en effet de briser l'image de maltraitance associée à l'élevage ; ce qui n'empêchait pas la vente de sujets : c'était donc à la fois un temps pédagogique et une bourse.

Étaient présents :



Les membres de l'AASCLA en pleine installation

- AASCLA (affiliée FédéAqua). À tout seigneur tout honneur ! Les magnifiques aquariums de l'AASCLA présentaient des sujets d'eau douce et d'eau de mer. Les « voiles de Chine » et les Discus ont eu leur succès habituel, les poissons-clowns la faveur des enfants.

Bérangère Ronzon (élevage « La Chèvre pastorale ») a présenté les chèvres de l'association « Renouveau



Bérangère Ronzon et ses moutons « Marron des Aravis »



L'élève juge Pierre Barrot Doré montre comment un coq de concours est évalué.



rempli la salle de sons insolites.

Les équidés étaient aussi présents avec deux ânes de Christine Beckaet.



de la Chèvre du Massif central » : des animaux à poils très longs et cornes imposantes. Elle présentait aussi des moutons

Rava, et surtout des brebis Marron des Aravis, race rare dont elle détient 10 % du cheptel français. Il était important de mettre en valeur ces races menacées dont l'utilité reste forte puisque Bérangère Ronzon pratique l'éco pâturage, pratique estimable pour tous qu'il serait bon de généraliser.

Bérangère et Jean Luc ont aussi fait la démonstration du travail de chien de berger avec un chien Berger de Savoie et des Alpes (pour l'Association CSBAS).

La nuit, entre 1 et 3 heures du matin, des jeunes se sont approchés des enclos : il était intéressant de constater que ces jeunes certainement très urbains, avaient envie de se rapprocher de ces animaux peu courants. Le pacifisme des moutons a fait taire leur conversation bruyante et ils se sont accroupis pour les caresser. Preuve que nous devons aller vers le grand public, et cela partout où c'est possible.

- Le Club Avicole Gardois avec son Président et fondateur, Michel Gabach, a envahi l'espace central avec des poules, lapins, canards, et pigeons qui ont



Fanny de la « Ferme des Reptiles » était venue d'Ariège avec un dragon barbu qui a eu beaucoup de succès ! Mais aussi un scinque à langue bleue (*Tiliqua scincoides*) : évidemment tout le monde voulait voir la langue !

Un python royal et un boa ont complété la présentation. Il fut très intéressant de constater que si les adultes pouvaient avoir des réactions de défense (et de rejet !), les enfants étaient enchantés ! Ceci renforce notre position : aller vers le jeune public pour les sensibiliser à la défense de notre biodiversité.



N'hésitez pas à aller rendre visite à cette ferme pas comme les autres, à la Bastide-de-Sérou, en Ariège, pour des découvertes insolites et très pédagogiques !

Concernant les oiseaux, il était important de présenter becs droits et becs crochus. Jean-François Bisquerra, de l'Oiseau Club d'Istres, avait fait le déplacement pour montrer

- un Tarin des Aulnes en mutation de couleur, variété d'espèce domestique dans l'arrêté de 2006 (NON mis à jour depuis 18 ans !!!) ;
 - un Verdier d'Europe en couleur ancestrale considéré de « couleur sauvage » par l'administration mais issu de parents domestiques !
- Ce sont des oiseaux des jardins que, souvent, les enfants ne connaissent pas.



Pour l'Oiseau Club du Gard, les becs crochus étaient en force avec des inséparables (*personata* et *roseicollis*), des Perruches ondulées, des Calopsittes et des Touis célestes. Ce dernier oiseau permettait d'expliquer les problèmes de mise à jour de l'arrêté de 2006 sur les espèces domestiques et l'articulation avec l'arrêté de 2018.



Pour les mammifères, outre les animaux de ferme, il y avait aussi le Berger de Savoie de Bérangère Ronzon, les Bergers Allemands de Lord Harley's Kennel, et le Cavalier King Charles mâle de l'élevage de Pierre

Barrot Doré (madame n'était pas présente, veillant sur trois petites merveilles).

Les associations de défense (raisonnée) des animaux étaient présentes avec "Les Anges d'Ashley," association de protection des chats errants qui veille à leur stérilisation. Bravo au travail de Christine et



Eric Beckaert à la tête de l'élevage Lord Harley's Kennel qui élève aussi des Bergers Allemands.

Ils Présentaient également un chaton « au biberon », ainsi qu'un bouc recueilli tenant compagnie aux ânes, ce qui montre bien que défense des animaux et élevage sont deux pans de l'action de protection animale.

La couverture vétérinaire de l'événement était assurée par le Docteur Pierre Ronot, de Nacosphère, lié à la clinique Languedocia, un « poids lourd » des NACs. Relais pris le week end par Danièle Marien, docteur vétérinaire également NACs, en charge du Conseil scientifique de ProNaturA France. Les animaux pouvaient donc en profiter pour tomber malades, avec une telle couverture sanitaire ! (soyez rassurés, personne n'a eu le moindre problème !)

Une attention particulière avait été apportée à la présentation d'animaux en grands enclos ou volières amples, afin de favoriser leur accès mais aussi de



communiquer sur la bientraitance. Message reçu !

BILAN

La manifestation a eu un très grand succès avec plus de 200 enfants, le vendredi, pour l'ouverture aux scolaires. Beaucoup de monde aussi le samedi et dimanche après-midi : on se pressait au stand du Club Avicole notamment pour acheter coqs et canards !

La spécificité de ces expos « pas comme les autres » est :

- l'ouverture spéciale scolaires : qui permet de sensibiliser le jeune public et assure aussi une grande fréquentation car les enfants ramènent leurs parents le week end. Nous engrangeons aussi des adhérents : trois jeunes notamment vont rejoindre différents clubs de la région.
- le dialogue avec les politiques : M. Nathan Casano, attaché parlementaire de M. Alexandre Allegret-



Pilot, Député du Gard, a passé la journée et déjeuné le samedi les éleveurs. Lors de la table ronde, le débat s'est déroulé à bâtons rompus pour mettre à plat tous les sujets. Un soutien de plus pour notre Proposition de loi ! Merci à Monsieur Casano de sa présence, et à nos Sénateurs du Gard (M. Laurent Burgoa, qui parrainait l'événement, et Mme Vivette Lopez, membres de la Commission élevage du Sénat) de leur soutien de toujours.

Ces trois jours ont été riches d'échange entre éleveurs et avec le public qui ont compris que nous



M. Casano, attaché parlementaire de M. Allégret-Pilot sur le stand FédéAqua en compagnie de F. Salmeron Vice-Président et J.Jacques Lorrin, secrétaire général.

étions tous dans le même bateau et que l'union fait la force.

Nous remercions encore :

- la municipalité de Saint Christol les Alès pour son accueil ;
- M. Laurent Burgoa pour son parrainage, et M. Casano pour sa présence et son soutien ;
- toute l'équipe de l'Association Aquariophile de Saint-Christol-lez-Alès, sous la houlette de son Président, Eric Audisio, pour l'imposant travail local d'organisation, la communication et la prise en charge du transport des enfants ;
- tous ceux qui sont venus, parfois de plus de quatre heures de route, à leurs frais, pour partager sans intérêt immédiat leur passion.

Cette passion et cet envie de partage sont un message que tout le monde comprend ■

En marge des Troisièmes Journées « Nos animaux nous élèvent » de Saint-Christol-lez-Alès, un exemple du travail de protection assuré par le réseau des éleveurs :

Une personne bienveillante a recueilli une perruche à collier type sauvage, non baguée, qu'elle ne pouvait garder. Elle ne connaissait pas sa provenance mais l'animal semblait habitué à l'homme car il se laissait manipuler sans trop de difficulté. Cet oiseau est classé « espèce invasive ». La perruche souffrait d'une luxation de l'épaule et a été soignée. Toutefois elle restait invalide. Vol impossible.

Elle a apporté cette perruche à l'exposition où une personne du Club Avicole du Gard l'a pris en charge et a cherché une famille d'accueil. Une amateur d'oiseau venue à exposition a bien voulu, après un temps de réflexion et des éléments précis sur cette espèce, la recueillir chez elle pour la joindre à des oiseaux compatibles. Évidemment, pas de reproduction. Une quarantaine sera effectuée avant socialisation de l'oiseau, qui autrement n'aurait pas survécu en milieu naturel. Elle ne saurait vivre seule : les Psittacidés sont des animaux grégaires pour qui la solitude est une souffrance.

La famille d'accueil a été informée de ses obligations (déclaration à la Préfecture) et un numéro de secours lui a été donné au Club Oiseau de sa zone de vie.



La famille adoptante en compagnie de M. Casano

Le suppléant du Député de

la circonscription, M. Casano a suivi l'opération d'adoption sur place : il s'est félicité de la mise en sécurité de l'oiseau. Il est important que nos décideurs sachent le travail d'information et de formation qu'accomplissent les associations, faisant le lien entre grand public et une réglementation de plus en plus complexe.

C'est l'occasion encore de rappeler l'obligation d'identifier les oiseaux afin de pouvoir les tracer. Si cet oiseau est d'élevage, il aurait dû être bagué.



FédéAqua a profité de cette manifestation pour organiser une épreuve de délivrance du « Certificat fédéral de compétences aquariophiles ».



Quelques participants aux tables rondes



Danièle Marien et P. Alexandre Jouhaud ont investi le stand FédéAqua pendant les épreuves du CFCA



Chèvre du Massif-Central



Ohé, les amis : rendez-vous aux prochaines journées de l'élevage !



L'élevage de loisir des lapins de races françaises

Histoire, techniques et enjeux

L'élevage de loisir des lapins de races françaises, bien que souvent perçu comme une activité de niche, représente un pilier important du patrimoine zootechnique et culturel Français.

Cet article explore l'évolution historique de cette pratique, les techniques modernes d'élevage, et les défis actuels liés à la sauvegarde de ces races emblématiques.

I) Des besoins utilitaires au loisir

L'élevage de lapins en France trouve ses origines dans le besoin d'assurer une source de viande et de fourrure.

Avec la Révolution industrielle et l'urbanisation, les races locales de lapins, sélectionnées pour leur robustesse et leurs caractéristiques spécifiques, se sont développées. Des variétés comme le Fauve de Bourgogne ou l'Argenté de Champagne, aujourd'hui bien connues, sont nées de ces besoins utilitaires.

Au cours du XX^e siècle, l'élevage s'est parfois transformé en une activité de loisir.

Des clubs comme le Lapin Club de France, fondé en 2007⁽¹⁾, ont structuré cette passion en favorisant des concours et en standardisant les critères de sélection des races⁽²⁾.

II) Diversité des races françaises : un trésor à protéger

La France compte plusieurs dizaines de races de lapins reconnues, chacune reflétant les traditions locales.

Nous pouvons citer parmi les

plus populaires le **Fauve de Bourgogne** (photo entête) : connu pour sa robe rousse, il est apprécié autant pour sa chair que pour sa beauté ou encore le **Géant Papillon français** caractérisé par ses taches noires sur fond blanc; il est souvent vu dans



Blanc de Vendée



Blanc de Bouscat

les expositions.

Parmi les moins connus, nous pouvons évoquer le **Blanc de Hotot**, remarquable pour son pelage blanc et ses cercles noirs autour des yeux ou le **Gris de Touraine**, remarquable par sa fourrure gris chinchilla.

Ces races, bien qu'appréciées, sont souvent menacées par l'uniformisation et la diminution du nombre d'éleveurs de loisirs⁽³⁾.

III) Techniques et organisation d'un élevage de loisir

L'élevage de lapins demande rigueur et méthode. Les pratiques modernes s'appuient sur des principes fondamentaux incontournables : Un élevage réussi nécessite des installations propres et bien ventilées pour prévenir les maladies bactériennes et parasitaires fréquentes.

Les éleveurs amateurs participent à la préservation des caractéristiques des races, comme la taille,

le pelage ou la morphologie, par des croisements soigneusement planifiés.

Les concours d'exposition servent de guide pour maintenir la qualité des races. Les standards établis décrivent les critères idéaux pour chaque race, permettant une évaluation objective^(4 & 5).

Un exemple frappant est celui du **Gris de Touraine**, qui nécessite

une attention particulière à la texture et à la teinte de son pelage pour exceller dans les compétitions.

Pour de nombreux amateurs, l'élevage de lapins va au-delà de la simple reproduction. C'est une manière d'apprendre la zootechnie, d'observer les lois génétiques, et d'apprécier la biodiversité.

Les concours sont des lieux d'échange et de valorisation des efforts individuels, où la reconnaissance de la qualité d'un lapin est source de grande fierté⁽⁶⁾.

IV) Défis et perspectives

L'élevage de loisir des lapins fait face à plusieurs enjeux assez généraux :

- diminution du nombre d'éleveurs amateurs en raison de l'urbanisation et d'une perte d'intérêt. Les races rares risquent de disparaître ;
- manque de soutien institutionnel, contrairement à d'autres animaux domestiques ;
- banalisation des standards,

Blanc de Hotot





Gris de Touraine



s'opposant à la transmission des savoirs, essentielle pour garantir la qualité des reproductions et éviter la dégénérescence des lignées^(7 & 8).

Le Lapin Club de France joue un rôle clé dans la sensibilisation et l'accompagnement des éleveurs, proposant des formations et des concours pour maintenir l'intérêt et la rigueur dans cette activité⁽⁹⁾.

Nous pouvons par conséquent terminer en notant que l'élevage de loisir des lapins de races françaises est un héritage vivant, mêlant passion, culture et science.

Alors que les défis contemporains menacent la pérennité de ces races, les efforts collectifs des clubs et des éleveurs amateurs offrent un espoir pour leur préservation.

En s'appuyant sur des techniques modernes et en valorisant les concours, l'élevage peut continuer à inspirer de nouvelles générations ■

Pierre Barrot Doré

Historien du patrimoine

Élève-juge de l'Association Nationale des Juges Avicoles

Président du Sabelpoot Club de France

Secrétaire de l'Union des Amateurs de la Géline de Touraine

1 <https://www.lapinclubdefrance.com/wp-content/uploads/2015/02/La-lettre-du-Lapinophile-janvier-2015-1.pdf>

2 <https://www.lapinclubdefrance.com/>

3 <https://www.lapinclubdefrance.com/wp-content/uploads/2015/02/La-lettre-du-Lapinophile-janvier-2015-1.pdf>

4 <https://www.lapinclubdefrance.com/wp-content/uploads/2015/02/La-lettre-du-Lapinophile-janvier-2015-1.pdf>

5 ITAVI - Institut Technique de l'Aviculture : études sur les races et les pratiques zootechniques (consultation générale).

6 <https://www.lapinclubdefrance.com/>

7 <https://www.lapinclubdefrance.com/wp-content/uploads/2015/02/La-lettre-du-Lapinophile-janvier-2015-1.pdf>

8 ITAVI - Institut Technique de l'Aviculture : études sur les races et les pratiques zootechniques (consultation générale).

9 <https://www.lapinclubdefrance.com/>

